

## Maçonnerie

Conférence donnée au " Cercle Crémazie " de Nicolet, le 10 août 1899,  
par Wilfrid Camirand, Avocat.

(Suite et fin)

Ces doctrines nouvelles que la libre-pensée veut faire accepter au monde de cette fin de siècle sont la conséquence de la philosophie du 18<sup>e</sup> siècle et ont produit la révolution de 1789. Le philosophisme lui-même tire son origine de la réforme allemande en 1521. Luther, en jetant bas la défroque du moine, arbora l'étendard de la révolte contre Dieu et son Eglise, prêcha la résistance de l'homme en face de son créateur, proclama un dogme nouveau auquel adhéra l'Allemagne, en flattant l'orgueil et la vanité de l'esprit humain, en posant en principe que l'homme ne peut ou ne doit croire que ce que son intelligence peut comprendre.

Il nia l'autorité du pape et l'infaillibilité de sa parole. De là sont nées les nombreuses théories sociales, religieuses et politiques dans l'ordre théologique, philosophique et économique de la société moderne, lesquelles, favorisées et développées par la secte maçonnique, ont abouti à la négation du Christ, à l'athéisme et à toutes les abominables conséquences qui devaient inévitablement s'en suivre, et qui, de nos jours, ont fait irruption dans tous les pays des deux hémisphères.

Cependant, il convient de le dire, c'est surtout dans la vieille Europe que les ravages causés par ces funestes principes se font sentir.

Après la France, voyez l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, la Suisse, la Belgique, même la catholique Espagne, la Russie, l'Autriche, tous ces pays sont rongés par le chancre maçonnique. Bien qu'en minorité, les francs-maçons ont réussi à s'emparer des pouvoirs et des administrations publiques ; ce sont eux qui gouvernent et font les lois oppressives dont les catholiques sont les victimes.

En Italie, les libres penseurs et les sectes tiennent l'auguste chef de la catholicité dans les fers, après l'avoir dépouillé de ses biens, de ses domaines, de sa liberté. Nous voyons les églises profanées, confisquées, et les congrégations religieuses fermées, dissoutes, mises hors la loi, les religieux chassés et persécutés de toutes façons.

En face du Vatican, au palais Borghèse, est installé le grand chef de la franc-maçonnerie, Lemmi, afin de mieux surveiller et diriger l'action maçonnique et d'être plus en état de renverser la papauté, se figure-t-il, lorsque la dernière heure de son existence aura sonné. Chaque année, le 20 septembre, les maçons célèbrent avec éclat la prise de Rome en 1870 par le fameux Cadorna. Dans ces fêtes, la franc-maçonnerie se livre à tous les excès les plus scandaleux, cherchant à fomenter les plus graves désordres.

Écoutons les accents plaintifs de Notre-St. Père le Pape parlant au peuple italien, à la date du 8 décembre 1892 :

“ Aujourd'hui, considérons ses déplorables effets en Italie ; car depuis longtemps déjà, la secte s'est glissée en ce beau pays, sous les apparences spécieuses de société philanthropique et en se présentant comme libératrice des peuples.

“ Grâce aux complots, à la corruption et à la violence, elle est parvenue à dominer l'Italie et Rome elle-même. A quels troubles, à quelles calamités n'a-t-elle pas ouvert la voie depuis un peu plus de trente ans !

“ Des maux immenses ont passé sur notre patrie et l'ont torturée en un si court espace de temps. La religion de nos pères est devenue le point de mire des persécuteurs de toute sorte ; ils ont eu le dessein satanique de substituer au christianisme le naturalisme ; au culte de la foi, le culte de la raison ; à la morale catholique, la prétendue morale indépendante ; au progrès de l'esprit, le progrès de la matière. Enfin, on a eu l'audace d'opposer, aux sacrées maximes et aux lois saintes de l'Évangile, des lois et des maximes qui peuvent s'appeler le code de la révolution, à l'école, à la science et aux arts chrétiens, un enseignement athée et un réalisme abject.

“ On a envahi le temple du Seigneur, dissipé, par la confiscation des biens ecclésiastiques, la plus grande partie du patrimoine indispensable au saint ministère ; et par la conscription des clercs, réduit au-delà des limites extrêmes de la plus stricte nécessité, le nombre des ministres sacrés. Si l'on n'a pu empêcher l'administration des sacrements, on a cherché, néanmoins, par tous les moyens, à introduire et à susciter les mariages et les enterrements civils. Si l'on n'a pu encore réussir à arracher complètement des mains de l'Église l'éducation de la jeunesse et le gouverne

ment des institutions charitables, on travaille sans cesse, avec des efforts persévérants, à tout laïciser, autant vaut dire à effacer de partout l'empreinte chrétienne. Si l'on n'a pu étouffer la voix de la presse catholique, on a tout mis en œuvre pour la discréditer et l'avilir."

Cette citation est trop courte, je le sais, mais elle suffit pour démontrer quelles sont les ruines qui s'accroissent sur cette pauvre Italie, berceau et rayonnement du catholicisme.

En Allemagne, nous retrouvons la même secte avec les mêmes desseins perfides, les mêmes œuvres néfastes, la même haine basée sur les principes de 1789. Là aussi, le mot d'ordre est "l'Eglise veut faire de l'Etat son gendarme ; L'Etat veut et doit faire de l'Eglise sa pupille." Là aussi, on a inauguré contre l'Eglise, il y a quelques années, une persécution inique contre laquelle les catholiques du Centre allemand se sont raidis, tenant tête à l'orage avec une énergie qui a fait l'admiration de l'univers catholique.

Au compte de la Russie on peut mettre le démembrement de la Pologne, les mauvais traitements infligés aux Uniates, la déportation des prêtres et des Polonais sur les glaces de la Sibérie.

L'Angleterre est la terre classique de la maçonnerie et a toujours été en conjuration contre l'Eglise.

La Suisse est célèbre pour avoir maltraité les cent mille catholiques du Jura et du canton de Genève, les avoir dépouillés, ruinés, avoir brisé leurs autels, chassé et exilé leurs curés.

La Belgique a le triste honneur d'avoir donné le jour à la société dite Le Solidaire, dont les membres s'engagent par serment à ne jamais faire baptiser leurs enfants. Inutile de dire que la franc-maçonnerie a pris cette société sous sa plus tendre protection.

La franc-maçonnerie a pénétré partout, et partout elle a produit les mêmes effets de destruction de l'ordre moral, social et religieux.

Je viens de mentionner les principaux pays où elle exerce ses ravages, mais elle est encore florissante en Hongrie, en Autriche, en Suède et Norvège, dans les Pays-Bas, au Portugal et en Espagne même. L'Espagne de Ferdinand et d'Isabelle la Catholique n'a pas pu se soustraire à ses atteintes. Partout elle règne en maîtresse et domine en despote vis-à-vis les catholiques qu'elle veut asservir à ses lois par la haine, l'injustice, la violence, la corruption et la révolution. Son esprit est essentiellement révolutionnaire. Longtemps la secte maçonnique a opéré dans l'ombre ; elle n'a jamais voulu se montrer ce qu'elle est et a tou-

jours nié toute complicité avec la révolution, mais aujourd'hui, elle est devenue d'une audace excessive et n'y va plus par quatre chemins. Elle s'affirme et se vante d'avoir fait la révolution française, qui est le point culminant de son histoire.

C'est ce que l'immortel Léon XIII, glorieusement régnant, ne craint pas d'affirmer à l'univers entier. C'est pourquoi, depuis 20 ans, il n'a cessé d'adresser à tous les gouvernements, à tous les catholiques, des lettres et des encycliques remarquables, par lesquels il supplie l'humanité de se mettre en garde contre l'action délétère de la secte maudite. Son principal document est l'encyclique *Humanum Genus*, en date du 29 avril 1884, où il dit :

"A notre époque, les fauteurs du mal paraissent s'être coalisés dans un immense effort, sous l'impulsion et avec l'aide d'une société répandue en un grand nombre de lieux et fortement organisée, la société des franc-maçons. Ceux-ci, en effet, ne prennent plus la peine de dissimuler leurs intentions et ils rivalisent d'audace entre eux contre l'auguste majesté de Dieu. C'est publiquement, à ciel ouvert, qu'ils entreprennent de ruiner la sainte Eglise, afin d'arriver, si c'était possible, à dépouiller complètement les nations chrétiennes des bienfaits dont elles sont redevables au Sauveur Jésus-Christ"....

"Leur grand intérêt étant de ne pas paraître ce qu'ils sont, ils jouent le personnage d'amis des lettres ou de philosophes réunis ensemble pour cultiver les sciences. Ils ne parlent que de leur zèle pour le progrès de la civilisation, de leur amour pour le pauvre peuple. A les en croire, leur seul but est d'améliorer le sort de la multitude et d'étendre à un plus grand nombre d'hommes les avantages de la société civile."....

"La secte concentre aussi toutes ses énergies et tous ses efforts pour s'emparer de l'éducation de la jeunesse."

Tel est le jugement que Notre St. Père porte sur la Maçonnerie, qui fut aussi condamnée par six de ses prédécesseurs avec la même énergie.

Maintenant, que devons-nous conclure de ce qui précède ?

Le résultat qui se dégage de tous ces faits, c'est qu'il existe de par le monde un courant d'idées hostiles à la religion du Christ, à son Eglise, et que tous les catholiques sont l'objet d'une haine implacable, inassouvie, qui va toujours croissant, inspirée par l'immonde Satan. Les ruses de l'antique serpent sont remises en action et son souffle impur pénètre partout, dans tous les pays, dans les diverses classes de la société.

Léon XIII l'a dit : Satan a sa "synagogue," son armée, qui est la franc-maçonnerie, dont les ramifications étirent main-

tenant tous les peuples. Fait digne de remarque, c'est précisément au cœur des nations les plus civilisées et jadis les plus religieuses que la secte va frapper de préférence.

La France et l'Italie en sont des exemples frappants.

Il semble que la patrie des Charlemagne, des saint Louis, des Jeanne d'Arc, et la terre qui fut le berceau du catholicisme, la terre arrosée, fécondée, sanctifiée par le sang de 18 millions de martyrs, qui renferme les tombeaux de Pierre et Paul, soient devenues le point de mire de la rage infernale. Il semble encore que ces peuples, après avoir secoué leur état primitif de paganisme, après avoir atteint les plus hauts degrés de la civilisation, après avoir étonné le monde entier par l'éclat de leurs œuvres admirables, leurs progrès dans les arts, les sciences, la littérature, et avoir donné, pendant des siècles, l'exemple des vertus les plus pures, d'un zèle et d'un dévouement sans bornes à l'Eglise catholique, il semble, dis-je, que ces peuples tendent aujourd'hui vers l'état païen.

Les doctrines qu'ils préconisent, vers cette fin de siècle, n'ont d'autre but et ne peuvent avoir d'autres conséquences.

Le but des sectes est de ramener le monde civilisé aux erreurs de l'ancien paganisme. Il leur faut défaire 19 siècles de civilisation et de saintes croyances à la religion du seul et vrai Dieu. L'œuvre entreprise est de déchristianiser les peuples, de leur faire perdre la foi et d'effacer, si possible, l'idée et le nom du Créateur et souverain Maître de toutes choses.

Tout observateur sensé, qui veut se donner la peine de réfléchir et d'étudier ce qui se passe autour de lui, à l'heure présente, ne peut conclure autrement.

Maintenant, laissez-moi vous dire que ce travail de *déchristianisation* que l'on remarque dans les vieux pays se fait aussi sentir sur les plages canadiennes.

Canadiens, soyons sur nos gardes. Les franc-maçons sont les mêmes partout ; ils sont aussi malintentionnés en Canada que sous le ciel des vieilles contrées européennes. Ils sont devenus une force réelle, une puissance qui, bientôt, n'aura plus de contrepoids pour la contrebalancer, si les nations baptisées ne s'unissent pas dans un commun effort pour les combattre avec activité et refouler vers sa source le flot toujours croissant de cette mer d'iniquités qui menace de submerger et détruire à jamais la foi, la vraie religion et la civilisation moderne.

Déjà, un ancien premier ministre d'Angleterre, Disraeli, plus tard lord Beaconsfield, dans une circonstance solennelle, a pu dire avec beaucoup de vérité : "Il n'y a que deux véritables

puissances dans le monde, la religion catholique et la franc-maçonnerie."

Cette parole ne manque pas de bon sens, car si l'on étudie bien le moindre des événements, si l'on fait la philosophie de l'histoire, on peut constater que tout ce qui fut grand, noble et beau a été inspiré par la foi catholique, que les peuples lui doivent leurs gloires les plus pures, leurs monuments les plus durables ; que le catholicisme a adouci leurs mœurs en leur préparant un avenir brillant, en leur aplanissant les voies du bien-être, en leur ouvrant les sentiers du bonheur, pour, enfin, les conduire au séjour des félicités éternelles.

Par contre, on voit que la franc-maçonnerie a toujours travaillé et travaille encore à détruire cet idéal ; que son œuvre est une œuvre de perturbation, de trouble, de dissensions sans nombre, dont le résultat a toujours été le renversement des trônes, des royautés et des autels, pour y substituer l'anarchie, le désordre, l'esprit d'impiété, la corruption des mœurs, et préparer ainsi le règne du Mal, le règne de Satan, suivant ces paroles blasphématoires de l'un des plus fameux coryphées de la secte :

" Dieu, c'est le mal,"

" La propriété, c'est le vol."

Telles sont les énormités auxquelles conduisent invariablement les doctrines maçonniques.

L'auguste chef de la catholicité a donc mille fois raison de dénoncer et de condamner une société qui produit de semblables monstruosité et de conseiller à tous les catholiques, à tous les hommes honnêtes, de la combattre sans trêve ni merci. Dans son encyclique de 1884, il fait entendre ce cri d'angoisse :

" En premier lieu, arrachez à la Franc-maçonnerie le masque dont elle se couvre et faites-la voir telle qu'elle est. "

C'est en exécution de ce conseil, dans la mesure de mes forces, que j'ai cru devoir faire la présente conférence, que je résume par cet extrait de Mgr Bougaud :

" Plus de catholicisme, dit Luther au 16<sup>e</sup> siècle ; plus de christianisme, répond Voltaire au 18<sup>e</sup> siècle. Et le 19<sup>e</sup> siècle conclut : Plus de religion. Voilà où nous en sommes et le dernier mot de la tragédie, du moins de la tragédie religieuse ; car la même logique poussant les choses à leurs conséquences, des voix hardies ont ajouté : Plus de religion, donc plus de famille, plus de propriété, plus de société.

" Le 16<sup>e</sup> siècle vit le premier acte de cette tragédie redoutable et l'Europe entière trembla sur sa base.

“ Le 18e siècle vit le second acte et s'abîma dans le sang.

“ Le 19e siècle assiste au troisième et il aura de la peine à ne pas en mourir.”

Voilà, bien en raccourci, la situation telle qu'elle nous est faite par l'action des sectes, aux derniers jours de ce siècle.

Laissez-moi terminer par ces deux strophes d'un poète chrétien :

O siècle ! on a bien vu d'épais nuages  
S'amonceler, se grouper sur la route des âges ;  
On a vu sous le sceptre, ou d'un peuple ou d'un roi,  
Bien des hontes jaillir comme ta honte à toi.  
Mais, ô siècle pervers ! leur fange était moins crue,  
Car eux gardaient la sève et toi tu l'as perdue,  
Car tu manques de foi.

Siècle inique, toi seul, dans ta haine profonde,  
N'as point de ces retours vers le Maître du monde ;  
Ton âme s'est faussée à force de sentir,  
Et sa trompeuse voix ne peut que te mentir.  
Toi seul ne sauras point te retrouver toi-même,  
Ni prendre pour linceul, à ton heure suprême,  
Un dernier repentir.

---

## LA CONFÉRENCE DE LA HAYE ET LE SAINT-SIÈGE

---

(Suite et fin)

On faisait remarquer, dans d'autres organes, que lors même que la loi des garanties, commentée d'une certaine façon, impliquerait la souveraineté du Saint-Siège, le Saint-Siège ne pouvait se prévaloir d'une telle souveraineté, tant qu'il ne reconnaîtrait pas la loi même des garanties. Que le Pape fit d'abord adhésion au Quirinal : on lui permettrait peut-être, ensuite, le voyage de La Haye. Il pourrait jouer au souverain s'il consentait tout d'abord à se comporter en sujet. A la faveur de ce raisonnement, ce n'était plus par la grâce de Dieu, mais par la grâce de Montecitorio, que le Pape demeurait ou redevenait souverain. Et la loi des garanties, ainsi interprétée, courait un autre péril : promulguée jadis en faveur de l'indépendance du Pape, elle semblait ratifier ou supposer sa dépendance. Il était temps de se taire sur cette loi. Dans la vieille monarchie française, plusieurs siècles s'étaient passés avant que le cardinal de Retz ne constatât qu'il est prudent de tenir dans l'obscurité les lois fondamentales du royau-

me ; dans la jeune monarchie italienne, on faisait la même expérience, à bref délai, pour la loi, fondamentale d'après le Conseil d'Etat, dite des garanties pontificales.

Les journaux du Vatican ne se mêlaient point volontiers à ces polémiques : hostiles à la loi même, peu leur importait comment elle était expliquée ; et tout au plus concluaient-ils, à vue d'œil, qu'elle manquait évidemment de clarté. Ils n'admettaient point que la souveraineté du Pape fût une question de jurisprudence, et se refusaient à introduire, dans un tel débat, les arguties de la chicane. La Consulta, somme toute,—et c'est ce qu'ils se bornaient à constater,—prétendait apprécier, en arbitre suprême, le degré de courtoisie et d'égards que les divers Etats du monde chrétien avaient le droit de témoigner au Pape ; et si le Pape voulait que les permissions de la Consulta fussent généreuses, il devait préalablement mériter cette générosité. Mais la diplomatie du Vatican, tout au contraire, avait manqué d'empressement à l'égard du nouveau royaume : le grief était suffisant. . . . " On a l'air de s'étonner, disait textuellement le journal *l'Italia*, si on n'aime pas de se trouver en compagnie de pareil monde. " Et parce que ce contact était désagréable, on insistait pour qu'un " pareil monde " fût consigné à la porte de la Conférence de La Haye,

.....

Le Cabinet de Saint-Petersbourg, en recourant aux bons offices du gouvernement de La Haye, n'ignorait point, à coup sûr, que, dans la capitale du royaume des Pays-Bas, un intermédiaire représentait Sa Sainteté ; ne pourrait-on pas affirmer même que le choix du czar Nicolas fût dicté par cette considération ? La diplomatie du Quirinal, en Hollande, était donc habituée à coudoyer la diplomatie du Vatican ; qu'à l'occasion de la Conférence un tel contact se continuât, ce ne serait point un fait nouveau ; l'imprévu serait, tout au contraire, que, parmi les gouvernements représentés auprès de la reine Wilhelmine, le Saint-Siège, seul, ne fût point admis dans l'auguste assemblée. M. de Beaufort, ministre des Affaires étrangères du royaume des Pays-Bas, crut devoir accorder au Quirinal cette satisfaction inattendue ; la circulaire d'invitation à la Conférence, datée du 6 avril, ne fut point expédiée à la curie. Il ne dissimula point qu'en agissant ainsi il tenait compte des intraitables volontés du Quirinal.

La Russie avait multiplié les efforts pour convaincre le Cabinet de Rome que l'exclusion du Pape serait vue d'un mauvais œil par la chrétienté. La République française avait été, sans équivoque, avertie par un grand journal de Rome qu'on la soupçonnait de souhaiter la présence d'un représentant pontifical à la Conférence de La Haye, et que c'était l'heure, ou jamais, pour les amis de l'Italie, de montrer l'aloi de leur amitié. Le gouvernement de la reine Victoria avait laissé entendre, en termes assez clairs, que, si l'on saisissait l'occasion de la Conférence de la Paix pour pousser sur les bords du Tibre le cri de *No popery*, les rives de la Tamise dédaigneraient d'y faire écho. Seul, le Cabinet de Berlin avait prêté un concours indirect aux soucis de l'Italie royale : il avait fait savoir que, si l'une des grandes puissances s'abstenait de répondre à la reine Wilhelmine, lui-même

s'effacerait à son tour ; mais la démarche était assez voilée pour qu'il pût, d'autre part, faire affirmer officieusement, par un journal libéral de Munich, que l'empire d'Allemagne n'avait nullement travaillé à faire exclure le Pape de la Conférence.

L'Italie seule était responsable, et c'est une responsabilité qu'elle acceptait avec allégresse. On ne faisait point faute, dans les sphères où l'on s'occupe de droit international, de la juger avec défaveur. M. Stead, l'un des plus zélés artisans de l'œuvre de pacification qui honorerait les dernières années de ce siècle, se plaisait à rendre publics ses rapports épistolaires avec le cardinal Rampolla, et demandait même, dans une de ses lettres, si l'on n'était point amené à conclure qu'une certaine forme de souveraineté temporelle est indispensable à la papauté pour l'exercice de son autorité spirituelle (1). M. Pilet, directeur de la *Revue internationale du droit public*, consulté par M. Stead, écrivait : " L'exclusion du Saint-Siège de toute réunion instituée dans un but pacifique nous paraît renfermer un oubli singulier du passé et une méconnaissance singulière aussi du rôle bienfaisant et pacifique que remplit aujourd'hui encore la papauté." Et ni M. le sénateur Keesen, au Parlement belge, ni M. le député Schepman, au Parlement hollandais, exprimant l'un et l'autre les doléances de leurs coreligionnaires catholiques, ne dépassaient en sévérité le calviniste *Journal de Genève*, qui traitait de maladroite et d'odieuse l'exigence de la Consulta.

Mais la *Tribuna* ripostait qu'un organe protestant n'insérerait pas de pareils articles, " si le gouvernement italien s'était toujours comporté de façon à faire entendre bien clairement qu'il ne pouvait tolérer que le Pontife continuât à être un prétendant." Une partie de la presse italienne poussait à de nouvelles mesures de rigueur le gouvernement du roi ; et le mécontentement même que témoignait l'opinion publique internationale semblait être une raison nouvelle d'affirmer, une fois pour toutes, les droits de l'Italie, et de les affirmer en un langage volontairement rude. On commentait, par exemple, avec une affectation répétée, la victoire remportée sur le Saint-Siège ; on allait même jusqu'à dire, — en quoi l'on avait raison, — que c'était là, par surcroît, une victoire sur d'autres puissances. Or, on ne se lasse point de vaincre ; l'habitude en est douce à prendre ; et c'est pourquoi, plusieurs semaines durant, les lecteurs de certains journaux italiens purent avoir l'illusion que le Vatican prodiguait les plus humiliantes démarches, pour obtenir, à la Conférence de La Haye, une sorte de demi-représentation, comme qui dirait un strapontin prélatice, au lieu d'un bon fauteuil diplomatique. En fait, c'était le Cabinet même de Saint-Pétersbourg, qui dans le

(1) " L'absence d'une représentation du Saint-Siège à la Conférence, écrivait M. Stead au cardinal Rampolla, le 8 mai 1899, est un grand désappointement. Vous avez pourtant cette consolation, que le refus d'admettre le délégué papal a fait naître dans l'opinion d'un protestant au moins, un argument solide en faveur de l'idée de conférer au Pape quelque souveraineté territoriale qui lui donnerait un titre à être représenté, de droit, dans une Conférence internationale qui lui donnerait un titre à être représenté territorialement, dans l'intérêt même de la papauté, devrait être réduite à un irréductible minimum suffisant pour assurer au Pape le rang de souverain territorial."

courant de mai, proposait encore à la Consulta un moyen de venir à quelque résipiscence, et d'agir galamment à l'endroit du Saint-Siège et de l'Europe. La Consulta résista, comme pour continuer d'être victorieuse. Il est des cris de triomphe qui peuvent paraître détonner, à l'ouverture d'une Conférence pour la paix.

Léon XIII, avec beaucoup de tact, voulait ignorer tout ce fracas : il se préoccupait, exclusivement, de seconder l'œuvre pacificatrice, dans la mesure où l'Italie lui en laissait la possibilité.

.....

Le 11 avril, le Pape recevait solennellement les cardinaux : il renouvelait, en termes fort élevés, l'expression de ses sympathies et de ses vœux pour l'initiative du czar, et c'est dans l'histoire même de l'Eglise pacificatrice par son essence et pacificatrice dans le passé que Léon XIII trouvait des points d'attache pour ses sentiments personnels. Ce discours, entendu d'abord par le Sacré-Collège, fut immédiatement transmis à la presse de l'univers : d'un geste souverain, Léon XIII prenait sous sa protection la Conférence pour la paix, et l'effet de ce geste était d'autant plus grand, qu'aucune protestation ne l'accompagnait. On s'étonnait, en lisant cette sorte de préface pontificale de la Conférence, que Léon XIII ne fut pas admis dans cet universel cénacle des nations ; et l'on admirait que lui-même n'affectât aucune surprise, qu'il n'épanchât aucune plainte. Entre son altière sérénité et l'inquiète perturbation qui semblait agiter l'autre pouvoir, le contraste allait croissant. "Rendre plus rare et moins sanglant le terrible jeu de la guerre, déclarait Léon XIII, et préparer ainsi les voies pour une vie sociale plus calme, c'est une entreprise de nature à faire resplendir dans l'histoire de la civilisation celui qui a eu l'intelligence et le courage de s'en faire l'initiateur. Nous l'avons saluée, dès le principe, avec le zèle qui convient, en pareil circonstance, à celui qui détient la mission suprême de promouvoir et de répandre sur la terre les douces vertus de l'Evangile. Et nous ne cessons pas de faire des vœux pour que l'effet réponde, abondant et général, à ses hautes intentions. . . . La mission de l'Eglise est pacifique et pacificatrice par sa nature. . . . Il suffit de rappeler combien de fois il est arrivé au pasteur romain de mettre un terme à des oppressions, d'empêcher des guerres, d'obtenir des trêves, des accords, des traités de paix. . . . Malheur à la civilisation des peuples, si, à certaines heures critiques, l'autorité papale ne fût point accourue pour mettre un frein aux instincts inhumains de l'ambition et de la conquête, en revendiquant, de droit et de fait, la suprématie naturelle de la raison sur la force ! J'en atteste les noms, indissolublement associés, d'Alexandre III et de Legnano, de saint Pie V et de Léopante."

Bien loin que le Pape manifestât aucune rancœur, même aucune amertume, il semblait plutôt que cette évocation de la journée de Legnano,—journée chère aux âmes italiennes,—fût comme un sourire de Léon XIII à la péninsule : on l'eût accusé d'être un prétendant, s'il avait ajouté quelque commentaire à ce sourire. Il ne faisait allusion à l'Italie que pour rappeler l'époque où elle secondait et applaudissait les succès pacificateurs d'Alex-

andr  
delà  
mond  
L  
Lipb  
l'allo  
role é  
d'aut  
verra  
drait  
Le Ca  
sembl  
Siège  
ultéri  
C'est  
Don M  
sortir  
Confé  
Souve  
la rein  
fut tre  
précau  
un asp  
elle m  
De  
quelles  
suffisa  
blait q  
n'est p  
tembre  
des Fr  
Eterne  
citeme  
pas les  
longe,  
ces situ  
ment p  
La que  
ce à se  
La  
l'Osser  
article  
nations  
Qu  
désarm  
vail pou  
intern  
durant,  
M. I  
complè  
verain,  
durera l

andre III ; et, grâce à cette fibre guelfe qui toujours vibre au delà des Alpes, on entrevit en Italie, comme dans le reste du monde, l'achèvement et la portée de la pensée de Léon XIII.

Un mois après, une réponse survint : elle était datée de Lipburg et signée de la reine Wilhelmine. La reine mentionnait l'allocation papale du 11 avril ; et, rendant hommage à la " parole éloquente du Pape ", qui s'est " toujours prononcé avec tant d'autorité en faveur de la paix ", elle exprimait l'espoir qu'il verrait la Conférence " d'un œil sympathique " et qu'il " voudrait bien donner à l'œuvre entreprise son précieux appui moral ". Le Cabinet de La Haye, par une telle démarche, faisait ce qui lui semblait encore possible, politiquement, pour intéresser le Saint-Siège aux travaux de la prochaine Conférence et pour l'associer, ultérieurement, à l'exécution des mesures qui seraient décidées. C'est à peu près au même moment qu'un journal de Naples, le *Don Marzio*, annonçait que les représentants du royaume d'Italie sortiraient de la Conférence de La Haye, si l'on proposait à la Conférence de rendre hommage à la lointaine coopération du Souverain Pontife. La coïncidence entre la courtoisie sincère de la reine Wilhelmine et l'ombrageux acharnement de la Consulta fut très remarquée au Vatican. Ainsi, l'Italie royale multipliait précautions sur précautions, et chacune de ses exigences prenait un aspect d'ultimatum : après avoir menacé de ne point entrer, elle menaçait de sortir.

Décidément les assurances du comte Mouravieff, d'après lesquelles les résultats des traités ne seraient point discutés, ne suffisaient point à dissiper les inquiétudes du Quirinal. Il semblait qu'il se rendit compte que l'état de choses existant à Rome n'est point le résultat des traités, que la convention du 15 septembre 1864, échangée entre le roi galant homme et l'empereur des Français, fût le dernier acte diplomatique relatif à la Ville Eternelle, et que l'assaut du 20 septembre 1870 ne fût pas explicitement ratifié par le protocole des nations. L'histoire n'aime pas les situations obscures et confuses ! il advient qu'elle les prolonge, mais, en les prolongeant, elle s'amuse à les embrouiller ; et ces situations, un jour, deviennent une cause de gêne, non seulement pour ceux qui en bénéficient, mais pour tous leurs voisins. La question romaine, cette année même, a contraint la Conférence à se priver d'un concours qui eût été un élément de succès.

La Conférence s'ouvrit, dans la seconde quinzaine de mai : l'*Osservatore romano*, à l'instigation du Vatican, la salua d'un article sympathique, qui ne contenait ni insinuations ni récriminations.

Quant aux représentants de l'Italie, Léon XIII essayait de désarmer leurs soupçons et de leur rendre quelque liberté de travail pour l'œuvre commune, en donnant l'ordre à son intelligent intèrnonce, Mgr Tarnassi, de s'éloigner, quelques semaines durant, de la capitale des Pays-Bas.

M. l'amiral Canevero, même tombé du pouvoir, put se sentir complètement vainqueur ; devant les représentants de son souverain, le terrain était déblayé. Le souvenir de cette victoire durera longtemps ; le prestige en a peu duré. A peine était-elle

assurée, que beaucoup d'hommes politiques de la jeune Italie l'ont déplorée. Il y avait, au delà des Alpes, une sorte d'apologétique nationale, qui commençait à être classique. On étalait la grandeur du pontificat de Léon XIII, la splendeur réitérée des manifestations jubilaires, l'admiration dont l'entoure le monde chrétien, et l'on en concluait que jamais la Papauté ne fut plus haute et jamais plus libre. Or, c'est l'Italie seule qui, prétextant que le Pape a cessé d'être souverain, lui a fermé les portes de la Conférence de La Haye.

Il se plaignait, précisément, que la perte de toute souveraineté temporelle l'empêchait d'exercer, dans toute sa plénitude, l'influence qui convenait au chef de la catholicité ; l'Italie avait-elle intérêt à paraître justifier les plaintes du Pape ? Lorsque, en 1887, M. le duc Léopold Tornolia, syndic de Rome, avait à l'occasion du premier jubilé pontifical, porté ses compliments au cardinal-vicaire, délégué de Léon XIII pour la gérance de l'évêché de Rome, M. le duc Tornolia fut révoqué par un décret, signé de M. Crispi et de tous ses collègues ; la preuve sembla faite, dès lors, que le Pape est le seul évêque d'Italie avec lequel le maire de la ville épiscopale doit s'abstenir de tous rapports. La presse modérée du royaume regretta cette maladresse ; mais cela ne regardait que les Romains. Lorsque, en 1891, un pèlerinage d'ouvriers français se termina par des bagarres dont l'origine exacte est demeurée passablement confuse, le ministre italien prohiba pour un temps le retour de ces manifestations. On put juger qu'une pareille interception était peu comptable avec la liberté du Pape ; mais cela ne regardait, après tout, qu'une élite de piétés ferventes. En 1899, l'atteinte a été singulièrement plus grave. Le czar avait nettement marqué qu'il désirait la collaboration de Léon XIII à la Conférence de la Paix. Ce vœu personnel était partagé par les spécialistes du droit international : moins de deux ans auparavant, le VIIe Congrès universel de la Paix, tenu à Budapest sous la présidence de M. le général Turr, avait remercié le Pape de ses nombreux actes pacificateurs et l'avait requis, " humblement, instamment ", de continuer à se faire le champion de la " grande croisade de la fraternité du genre humain " et de seconder les gouvernements civils dans leurs projets de pacifique entente. Ni dans les Congrès d'études, même sevrés de toute attache confessionnelle, ni dans les Cabinets des souverains même séparés de l'Eglise, on ne concevait qu'à une Conférence internationale pour la paix le Saint-Siège pût faire défaut. Léon XIII, pourtant, a été tenu à l'écart. Et lorsque les fidèles, dans les nations catholiques, lorsque les curieux, dans les nations protestantes, ont interrogé leurs gouvernements sur les raisons de cette exclusion, les gouvernements ont répondu, avec des ambages qui trahissaient quelque contrariété : " C'est parce que la question romaine existe."

En 1899, pour la première fois depuis l'occupation de Rome, l'humanité rassemblée s'est mise en face d'une grande question ; elle a fait appel à la souveraineté spirituelle du Pape. . . . Et, sur ces entrefaites, un *veto* est intervenu, celui de la Consulta elle-

mé  
Ha  
et  
con  
un  
rie

Flar  
tern  
inju

tion  
par  
fame

établi  
ce qu  
ici, M  
tenu  
de se  
vérité  
missa  
d'une  
doit é  
rempe  
et à q

F  
d'abo  
qu'av  
reven  
nom d  
N  
nous l  
nous f

même : les représentants des rois et des peuples, réunis à La Haye, ont constaté qu'en dépit des communs désirs de Léon XIII et de la chrétienté, l'activité internationale du Saint-Siège était comme frappée de paralysie. Et, tandis que l'Italie enregistrait un succès, le Saint-Siège et les peuples enregistraient une expérience.

GEORGES GOYAU.

---



---

## L'AFFAIRE DE LILLE

---

### Un discours de Mgr Baurard

---

Nous avons, dans le temps, entretenu nos lecteurs de l'affaire Flamidien, qui a fait un si grand tapage en France et qui s'est terminée par la mise en liberté triomphale du religieux accusé injustement.

Voici le texte du magnifique discours prononcé à la distribution des prix des élèves de l'école où professe le fr. Flamidien, par Mgr Baurard, l'éminent écrivain, et dans lequel cette affaire fameuse est longuement traitée :

MES TRÈS CHERS FRÈRES, MESSIEURS,

MESDAMES, MES ENFANTS,

Il n'est personne ici qui, en entrant aujourd'hui dans cet établissement, n'ait été douloureusement rappelé au souvenir de ce qui s'y est passé au cours de ces derniers mois. Nous sommes ici, Messieurs, sur le champ d'un combat plein d'horreur qui a tenu attentif et épouvanté le monde entier, et qui vient à peine de se terminer, ces jours-ci, par la victoire de la justice et de la vérité. Et puisque, au lendemain, et sous l'émotion encore frémissante de ces événements, le jour qui nous rassemble est celui d'une solennelle distribution des prix, il est ici un vainqueur qui doit être nommé le premier, que tous nos cœurs acclament, qui a remporté le prix de la magnanimité dans la plus cruelle épreuve, et à qui appartient la première couronne.

Permettez donc, honoré Frère directeur, que je me tourne d'abord vers notre cher Fr. Flamidien, de toute la vénération qu'avaient nos pères des anciens âges pour ceux des leurs qui revenaient des prétoires et des prisons où ils avaient confessé le nom de Jésus-Christ.

Nous le lui devons, Messieurs, tous ici, tant que nous sommes, nous le lui devons, nous premiers, prêtres et religieux, puisque nous fûmes rendus solidaires avec lui par l'insulte publique, qui

nous honoraît de son nom, nous prodiguait l'outrage et les violences qu'elle regrettait de ne pouvoir faire arriver jusqu'à lui. Vous le lui devez aussi, pères et mères de famille, car ce que voulaient atteindre les hommes d'oppression, ce qu'ils voulaient faire succomber avec cette tête de religieux, c'était votre droit à vous, votre droit imprescriptible, de faire élever vos fils à l'école chrétienne. Enfin, cet hommage reconnaissant, nous le lui devons tous au même titre, chrétiens catholiques, car c'était notre Eglise à tous que l'on voulait frapper en la déshonorant, en imprimant à son front une tache de boue et de sang. Et je ne vous dis rien de trop en vous saluant, mon très cher Frère, du nom que signait saint Paul dans sa captivité, quand il s'intitulait le prisonnier du Christ : *Paulus vincetus Christi*.

Car, en effet, Messieurs, qu'on ne s'y trompe pas, ce que je viens d'énoncer, je pourrais le démontrer si l'on en pouvait douter : tout ce qui s'est passé ici, tout cet épisode dramatique dont on eût voulu faire un épisode sanglant, c'est le prologue retentissant qu'on avait voulu donner à la grande bataille qui se livre à cette heure contre la religion de l'Eglise sur le terrain de l'enseignement congréganiste chrétien. Voilà la vérité, voilà la portée de ce drame. Et il faut rendre justice à nos adversaires : ils avaient si bien tout combiné, ménagé, calculé, pour arriver à leurs fins ! Tout était si bien conduit, dirigé vers ce terme ! Les positions si bien prises ! Tout si bien approprié : le lieu, le temps et l'heure ! Le lieu, c'était le Nord, le diocèse de Cambrai, où l'instruction catholique est donnée à 718 établissements d'enseignement primaire, à 20 établissements d'enseignement secondaire, où nos écoles réunissent de 130,000 à 140,000 enfants, où nos collèges comptent 5,392 élèves ; le Nord, ce département qu'un de ses derniers préfets, M. Veil-Durand, dans un beau désespoir, déclarait absolument irréductible à cet égard, invincible à tous ses efforts, lesquels, pourtant, furent des efforts héroïques, on le sait (1).

Le lieu, c'était cette ville de Lille, obstinément catholique, qui ouvre ses écoles libres à 25,000 enfants, et que depuis longtemps le ministre Jules Ferry avait dénoncée à la vindicte maçonnique comme " la citadelle du cléricalisme ". Les hommes qu'il fallait frapper, c'étaient les Frères des Ecoles chrétiennes, la plus populaire, la plus répandue, la plus nombreuse des Congrégations enseignantes, afin que le choc en retour se fit sentir à leurs 2,000 communautés, à leurs 17,000 Frères et novices, à leurs 325,000 élèves dissiminés sur la face du globe. Les armes ! Ce ne devait pas être ici les sophismes académiques artistement ourdis contre la liberté de l'enseignement secondaire, libéral et bourgeois ; mais le scandale d'un grand crime, qui venait s'offrir à propos, d'un crime abominable, atroce, dont on profiterait pour

(1) C'est dans un rapport officiel à M. le ministre de l'instruction publique, lu à la tribune de la Chambre des députés, le 12 juillet 1895, que M. Veil-Durand avait le déplaisir de déclarer que, " dans son département, le clergé obtenait des catholiques un concours à l'aide duquel ont été construits et fonctionnent les établissements d'enseignement les plus nombreux et les plus considérables qui existent dans aucune autre partie du monde ".

soulever contre ces renommés éducateurs du peuple l'âme violente du peuple, et l'armer d'indignation, de dégoût et d'horreur. Voilà qui devait mieux servir l'œuvre de démolition que toutes les raisons d'école que l'on était à chercher, sans avoir réussi à les trouver encore.

Que ce fût là la conclusion désirée et voulue, on n'en put guère douter, en voyant l'empressement qu'on mit à la tirer immédiatement. Que ce fût là le mot d'ordre, on put s'en convaincre tout de suite à l'explosion instantanée, unanime, des cris de mort qui éclatèrent à la fois, non seulement dans notre ville, mais sur tous les points de la France, de l'Europe et du monde.

Comment l'horrible machination ne réussit-elle pas finalement ? En vérité, c'est un miracle ; et elle-même dut se croire assurée du succès, car le ministère occulte de la guerre à l'Eglise, en permanence dans ce pays, avait mobilisé pour ce brillant assaut le ban et l'arrière-ban de ses troupes de toute arme. Elles entrèrent toutes en ligne, la presse au premier rang, la presse semi-conservatrice avec la presse socialiste, la presse libérale avec la presse populaire, la presse pédagogique avec la presse pornographique. Tous donnèrent comme un seul homme, revenant chaque jour au feu, intrépidement, imperturbablement, ne répugnant à aucunes armes, même aux moins propres, même aux moins nobles ; ne craignant même pas celles qui se retournaient contre eux ; ne reculant devant rien, même pas devant ce qui fait reculer la conscience et l'honneur ; multipliant leurs tirages pour multiplier les coups et les blessures, ouvrant ainsi la marche et donnant le mot d'ordre à tous ces ravageurs nocturnes, inconscients, stipendiés, qui venaient, comme les juifs d'autrefois, jeter des pierres à tout ce qui portait le nom ou le signe de Jésus, et derrière lesquels, comme autrefois encore, on pouvait reconnaître, cachés dans l'ombre, les scribes, les pharisiens et les princes du peuple.

(A suivre)

---

---

## Le mouvement catholique

---

### AU CANADA

---

Le délégué apostolique, Mgr Falconio, lorsqu'il s'embarquera pour le Canada en septembre prochain, amènera avec lui deux secrétaires, deux Pères Franciscaïns, dit-on, dont l'un aurait déjà séjourné quelques années au Canada.

---

L'école modèle érigée à Montréal pour les enfants catholiques de langue anglaise sera officiellement ouverte mercredi le 6 septembre prochain, par Sa Grandeur Mgr Bruchési. L'école sera sous la direction du principal Saunders, un instituteur éminent qui enseignait autrefois au Mont Saint Louis. Il sera aidé par les professeurs Henderson et Shortet, d'Ontario, et M. l'abbé McGrath, de l'église St Patrice, veillera au bien spirituel des élèves et surveillera l'enseignement religieux. Les garçons, jusqu'à l'âge de leur première communion, seront sous la direction des SS. de la Congrégation de Notre-Dame. Le cours, en fait de matières profanes, sera le même que celui de l'école modèle protestante.

On nous assure que l'avenir se présente sous les plus brillantes couleurs pour la nouvelle institution. Tant mieux, car cette création comble un vide, en même temps qu'elle témoigne du zèle et du dévouement des catholiques de langue anglaise.

---

Les Dominicains ont décidé d'avoir un juniorat à Ottawa. Cette fondation a été résolue au dernier chapitre provincial de l'ordre tenu en Europe. Nous nous réjouissons de ces progrès de la famille canadienne de saint Dominique, car elle a beaucoup contribué à la diffusion de l'idée catholique dans notre pays et aux combats en faveur de la vérité.

---

On mande d'Ottawa que Mgr Routhier V. G. a annoncé, au prône, dimanche dernier, dans la basilique, que, pendant sa dernière retraite, le clergé du diocèse d'Ottawa a décidé de célébrer avec autant d'éclat que possible le 25<sup>e</sup> anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Duhamel. A cette occasion, le clergé présentera à Sa Grandeur une adresse et une bourse bien garnie, et il y aura à l'archevêché grande réunion d'évêques venus pour prendre part à la célébration. Il y aura banquet le soir du 25 septembre et grande messe solennelle le lendemain.

Les prélats qui assistaient au sacre de Mgr Duhamel sont presque tous disparus de la scène du monde. Mentionnons, entre autres, Mgr Taschereau, le prélat consécrateur, Mgr Lafleche, qui a prononcé le sermon, Mgr Langevin, de Rimouski, et Mgr Racine, de Sherbrooke.

---

Il y a eu tout un émoi, dimanche, à Ste-Agathe des Monts, une paroisse du nord. Les protestants y ont fait ériger une petite chapelle qui sert aux fins du culte pour leurs diverses sectes.

Mais comme aucune secte n'y a de ministre résidant, il leur faut s'en rapporter à un prédicateur d'occasion. Dimanche, le sermon fut donné par le révérend John Garth, de Naragansett Pier, qui leur déclara, entre autres choses, que la Bible fourmille d'erreurs, que Dieu n'a accordé l'infaillibilité à personne ni à aucun livre en ce monde, que les histoires d'Adam et Eve, Jonas et la baleine etc, ne sont que des mythes ou des légendes, que la Bible n'est inspirée que dans le sens où Shakespeare et Browning ont été inspirés, qu'elle était simplement la littérature du peuple juif etc. On comprend la scène à laquelle ces énormités donnèrent lieu.

Voilà où en est le nouveau protestantisme. En quoi diffère-t-il du rationalisme pur et simple. son aboutissement logique, du reste ?

---

La *Semaine Religieuse* de Québec voudra bien accepter, à l'occasion de son 12<sup>me</sup> anniversaire, nos souhaits les plus chaleureux et nos plus entières félicitations. Elle fait les combats de la vérité avec science, avec discernement et mesure, avec un dévouement absolu, avec une autorité incontestable. Elle donne très généralement la note juste sur les questions controversées, ne recherchant ni ne prolongeant les polémiques, mais ne les fuyant pas si elles peuvent être utiles. Vivant en union très intime d'idées avec l'autorité diocésaine, et, par celle-ci, avec l'autorité pontificale elle-même, elle est un lien en même temps qu'un appui et une force. C'est donc avec joie que nous voyons son directeur nous assurer qu' "elle sera dans l'avenir ce qu'elle a été dans le passé : l'écho, aussi fidèle que possible, de l'Autorité diocésaine."

Longue vie au confrère !

---

## AUX ETATS-UNIS

---

Le sacre de l'évêque élu de Marquette, Mich., Mgr Eis, a eu lieu jeudi dernier. La cérémonie a été très imposante.

Mgr Eis succède à Mgr Vertin, mort au mois de mars dernier. Le nouvel évêque avait été choisi administrateur du diocèse après la mort de Mgr Vertin. Il est universellement connu et estimé dans le diocèse, qu'il a parcouru en tous sens à plusieurs reprises. C'est un apôtre zélé et pieux.

Mgr Eis est né en Allemagne, près de Coblantz, il y a 54 ans. Il immigra en Amérique à l'âge de douze ans. Il a étudié à Milwaukee et au Canada. Il fut ordonné prêtre en 1870, à Marquette, par Mgr Meak, qui vit encore. Il a été tour à tour attaché à la

desserte des églises du Sacré-Cœur, à Calumet, Ste Anne, à Hancock, St Paul, à Negawnee, puis à Crystal Falls, où il a passé les trois dernières années.

Les préparatifs pour le grand Congrès Eucharistique qui sera tenu à Philadelphie, les 18 et 19 octobre prochain, sont presque complétés. Tout indique que ce sera le plus enthousiaste et le plus pratique qui ait jamais été organisé aux Etats-Unis.

Parlant du déplorable scandale donné par la paroisse St. Patrick, d'East St. Louis, la *Presse*, de Holyoke, déclare qu'elle n'est pas fâchée " que, dans l'Ouest, les Allemands fassent subir au peuple irlandais, dans le cœur duquel cinq siècles de persécutions et de servitudes ont été impuissants à faire naître de légitimes aspirations et le respect du droit des autres, les humiliations dont il abreuve les Canadiens-français de l'Est. "

" Que de fois ", ajoute le confrère, " ne nous est-il pas arrivé par le passé de voir nos enfants chassés injustement et ignominieusement des écoles catholiques irlandaises et réduits à la nécessité de mendier une éducation toute protestante dans les institutions protestantes ! Que de fois, sans motifs véritables qu'ils pouvaient alléguer pour la justification de leur conduite, certains évêques ne nous ont-ils pas refusé des prêtres de notre nationalité, lorsque l'absence de ceux-ci au milieu de nous devait inévitablement occasionner l'abandon de nos usages, de nos traditions, de notre langue, et parfois de notre religion ! Que de fois nos pasteurs d'origine canadienne-française n'ont-ils pas été les victimes de l'injustice et de l'intolérance de curés irlandais ! Que de fois ne leur a-t-on pas substitué d'autres dont la maigre connaissance de notre langue ne leur permettait qu'avec peine de remplir les principaux devoirs de leur ministère ! "

Pourquoi ceux de nos coreligionnaires établis aux Etats-Unis qui se croient lésés par l'attitude de la hiérarchie irlandaise, à leur égard ne s'entendraient-ils pas pour adresser à Rome un mémoire dans lequel ils tireraient les enseignements qui se dégagent de ce malheureux conflit d'East St. Louis ? Cette voie des suppliques, des mémoires, des rapports est la seule qui leur reste ouverte pour obtenir le redressement des torts dont ils se plaignent, car nous sommes convaincu que, décidés à rester catholiques soumis, ils ne voudraient pour rien au monde donner le spectacle d'une insubordination comme celle des Irlandais de East St. Louis. Seulement, l'occasion nous paraît se prêter à de nouvelles instances de leur part auprès des autorités romaines.

Savait-on qu'il y a aussi une grotte miraculeuse de Notre-Dame de Lourdes aux Etats-Unis ? Voici l'histoire qu'en fait un correspondant de la *Croix*, de Paris :

Tandis que les pèlerinages se multiplient à Lourdes, à une source inépuisable de miracles et de conversions, en Amérique, dans une petite ville de l'Indiana, du nom de South Bend, les pèlerins accourent en foule à la Grotte de Lourdes, construite il y a quelques années, dans les dimensions exactes de celle de France, chaque pierre pour ainsi dire de la même forme, les moindres détails scrupuleusement observés.

C'est à la piété d'un religieux qu'est due cette merveilleuse reconstitution, le P. William E. Corby, provincial de l'Ordre de Sainte-Croix, ancien recteur de l'Université de Notre-Dame. Il avait fait le vœu que si la Sainte Vierge lui accordait une grâce en faveur de son Ordre, il ferait tous ses efforts pour construire une exacte reproduction de la Grotte de Lourdes. Ayant obtenu cette grâce, il intéressa à son projet le P. Thomas Carroll, d'Oil City, dans la Pennsylvanie, qui lui fit don de 10000 francs. D'autres donations le mirent bientôt à même d'entreprendre et d'achever son œuvre.

.....  
Rien ne manque à la Grotte de Lourdes américaine, elle aussi à sa source miraculeuse. Tandis que les ouvriers entassaient pierre sur pierre, préparaient le terrain, jaillit tout à coup une eau d'une admirable limpidité qui, depuis, n'a cessé de couler. La nouvelle de ce prodige ne tarda pas à se répandre ; les pèlerins affluèrent de tous les Etats, et ne tardèrent pas à être témoins de guérisons miraculeuses. Notre-Dame de Lourdes a daigné, dans sa munificence, récompenser la foi des fidèles du Nouveau-Monde, et faire éclater sa puissance au milieu même du protestantisme assez aveugle pour rejeter son culte. Déjà les conversions se comptent par milliers, et il est sûrement dans les desseins de la Providence de faire pénétrer, à coups de miracles, la lumière, la vérité, cherchées par tant d'âmes égarées dans les ténèbres des sectes protestantes.

Qu'il faut donc qu'elle soit puissante, efficace et merveilleusement adaptée aux besoins de l'époque, cette dévotion à Notre-Dame de Lourdes, pour que la Vierge récompense une simple action réflexe par d'aussi inestimables privilèges et d'aussi précieuses faveurs !

---

M. l'abbé S. Castany, chanoine de la cathédrale de San Juan, écrit à un ami qu'il ne reste plus un missionnaire protestant à Puerto Rico. Ils avaient envahi l'île immédiatement après la conquête, mais, s'apercevant que leurs efforts étaient vains, ils s'empressèrent de déguerpir.

---

## AUTRES PAYS

ITALIE.—La Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers a, le 21 juillet dernier, par ordre du Souverain Pontife, adressé à tous les évêques qui ont des Ursulines dans leur diocèse une lettre très importante.

*Don Giuseppe*, l'un des correspondants italiens de la *Croix*, expose très clairement le but de cette lettre et l'état de choses qu'elle est destinée à modifier. Nous le citons :

On sait que les Ursulines, approuvées par Paul V qui a donné quatre bulles pour quatre monastères différents, devenus quatre divisions de cet Ordre célèbre, n'ont que des maisons indépendantes les unes des autres. La charité seule les unit, mais ces communautés isolées manquent souvent du nécessaire pour les besoins de l'instruction. Les Ursulines avaient compris depuis longtemps le bien que pourrait leur apporter une union plus étroite. Sainte Angèle, dans sa fondation primitive, avait fait un institut à Supérieure générale et c'est seulement plus tard qu'il se transforma en communautés séparées et autonomes. De plus, souvent dans les temps passés, des vœux avaient été émis en faveur de l'union, et il y a quelques années, la communauté de Clermont éprouvait ce même besoin et s'efforçait, sans y réussir, de le réaliser.

L'année dernière, la communauté des Ursulines de Blois, qui avait pris la charge des communautés italiennes de Rome et de Calvi, obtenait un décret de la Sacrée Congrégation unissant canoniquement ces trois maisons sous une Supérieure générale choisie par ces trois communautés et qui fut la Mère Saint Jullien, supérieure de la communauté de Blois. Trois communautés de Hollande suivirent cet exemple au mois d'octobre dernier.

Ces unions partielles donnèrent l'élan. La Mère Saint-Jullien proposa, par une circulaire à toutes les communautés d'Ursulines, une union plus étroite ; le cardinal Satolli, leur protecteur, déclara que ce projet avait l'approbation du Souverain Pontife, et la Sacrée Congrégation, après avoir mûrement examiné cette affaire sous toutes ses faces, résolut d'écrire une lettre aux évêques pour leur demander leur avis et celui des Sœurs.

Ce qui doit caractériser cette union, c'est qu'elle doit être complètement volontaire. Seules, les communautés qui auront voté au scrutin secret pour l'union en feront partie. Les autres resteront en dehors de ce mouvement.

La lettre aux évêques indique en quelques lignes le schéma de la future union. On conserve de l'ancienne organisation tout ce qui est compatible avec le nouvel ordre de choses ; l'autonomie des maisons, la stabilité de sujets y sont sauvegardées. On enlève le quatrième vœu dit d'instruction qui était une superflétation et que la Sacrée Congrégation ne reconnaît plus, et on met à Rome le siège du gouvernement central de l'institut, lequel cependant respectera les autonomies privées déjà existantes depuis trois siècles.

Cette lettre de la Sacrée Congrégation est un grand événement. Elle nous montre avec quelle merveilleuse ténacité le Pape poursuit l'union de tous les fidèles et de tous les corps isolés. Elle nous permet aussi d'espérer que ce premier groupement sera la pierre d'attente pour d'autres unions de communautés appartenant à d'autres Ordres et qui, sans rien perdre de ce qui fait leur essence, uniront leurs forces pour le plus grand bien de leur famille religieuse, le salut des âmes et la gloire de Dieu.

Ces renseignements sont complétés par une nouvelle note de *Don Giuseppe* et un entrefilet émanant de la rédaction de notre confrère, que la *Croix* a publiés quelques jours plus tard et que nous reproduisons :

Les renseignements que je vous ai transmis sur l'union générale des Ursulines ont été puisés aux meilleures sources. Toutefois, pour obvier aux contradictions qui pourraient se produire sur un détail secondaire, je veux parler de l'allusion que j'ai faite à la maison de Clermont, je dois ajouter que ce que j'en ai dit répond aux faits envisagés, non seulement en eux-mêmes, mais encore avec leurs conséquences immédiates. Il est vrai que l'initiative prise par cette communauté ne visait formellement qu'à une plus grande uniformité dans l'observance de la règle ; mais, quiconque a pu, comme moi, se renseigner exactement sur toutes les origines de cette affaire, sur le grand mouvement qui se produisit il y a une vingtaine d'années, sur l'état d'esprit qui règne absolument dans les communautés de l'Ordre, ne peut mettre en doute que l'initiative prise par la maison de Clermont, si elle eût abouti, eût été, dans la réalité des choses, sinon dans la pensée de ses auteurs, un acheminement immédiat à un groupement considérable ; et celui-ci, à son tour, eût amené, tôt ou tard, l'union générale.

\* \* \*

A cette note de notre correspondant, nous ajouterons que, dans une lettre privée, la Mère Saint-Jullien, supérieure générale de Rome-Blois-Calvi, se plaint vivement de la mention qui a été faite d'elle, par notre correspondant, comme future supérieure de tout l'Ordre. Elle déclare que rien ne lui semble prêter quelque fondement à l'affirmation de notre correspondant, et que, à la réunion des supérieures qui sera convoquée, selon toute apparence, d'ici quelques mois, elle se mettrait, et de tout cœur, si elle ne devait y être mise par le Droit Canon lui-même, sur un pied d'absolue égalité avec les autres supérieures faisant partie de l'assemblée.

—Les journaux russes annoncent que Mgr Tarnassi, inter-nonce du Pape à La Haye, va être envoyé en mission extraordinaire à Saint-Petersbourg. Mgr Tarnassi serait chargé de négociations relatives au règlement des affaires pendantes entre le Vatican et le gouvernement russe, au sujet de la situation de l'église catholique en Russie.

—On annonce la publication prochaine de deux lettres du Souverain Pontife : l'une à l'épiscopat de l'Amérique latine, l'autre sur la Conférence de La Haye.

FRANCE.—Trois grands événements religieux en ces derniers temps, en France : le congrès eucharistique et le pèlerinage national de Lourdes et le pèlerinage de Jérusalem. Nous n'avons encore de détails que sur le congrès eucharistique, qui a été d'une indescriptible splendeur.

Nous en avons déjà exposé l'organisation. Quinze évêques, cinq cents prêtres, des congressistes de tous les pays y assistaient. Des orateurs de grand renom ont été entendus. Nous espérons donner dans notre prochaine livraison le texte du superbe discours prononcé par le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, qui présidait le congrès en qualité de Légat du Saint-Siège.

Voici d'après la *Vie catholique* les résolutions adoptées par les congressistes :

1o Qu'on organise dans toutes les paroisses la confrérie du Saint-Sacrement et du Sacré-Cœur.

2o Qu'on engage les hommes et les jeunes gens à aller faire leurs dévotions autant que possible à leurs paroisses respectives pour braver le respect humain.

3o Qu'à la fin de chaque retraite le missionnaire prenne tous les moyens pour fonder quelque confrérie.

4o Qu'on amène les enfants aux adorations et qu'on les y forme.

5o Qu'on organise à la ville et à la campagne l'adoration professionnelle.

6o Qu'il se forme un comité général pour diriger toutes les adorations.

7o Qu'aux dernières heures du XIXe siècle les catholiques soient devant le Saint-Sacrement pour faire amende honorable pour les péchés commis durant ce siècle et qu'ils y soient encore aux premières heures du XXe siècle pour le consacrer au Sacré-Cœur en présence du grand Sacrement.

8o Que des groupes d'hommes s'organisent en confréries du Sacré-Cœur.

9o Que le comité central de Paris pour l'adoration dirige et se mette en rapport avec toutes les sections d'adoration de France et du monde.

10e Que dans tous les pèlerinages à la Sainte-Vierge on organise des processions eucharistiques.

—Les *Annales de Notre-Dame du Sacré-Cœur* d'Issoudun annoncent la nomination de Mgr Alain Guynot de Boismenu, missionnaire du Sacré-Cœur, par acte de la Propagande en date du 13 juin, comme évêque de Gabala et coadjuteur avec future suc-

cession de Mgr Navarre, archevêque de Cyr et vicaire apostolique de la Nouvelle Guinée.

Le nouvel évêque appartient à l'une des plus honorables familles de Saint-Malo. Il est né dans cette ville le 27 décembre 1870. Elève du collège de Saint-Malo, puis, de la Petite-Œuvre d'Issoudun, il a été quelques années professeur au Scolasticat des missionnaires du Sacré-Cœur, et est parti pour la Nouvelle-Guinée dans les derniers mois de 1897.

—Un congrès régional de l'Association catholique de la Jeunesse française tiendra ses assises à Paray-le-Monial les 20 et 21 septembre prochain.

—L'an prochain se tiendra à Lyon un congrès international, en l'honneur de la Très Sainte Vierge.

---

ESPAGNE.—Nous extrayons d'un article de l'*Eclairneur*, dans la *Croix*, ces notes fort intéressantes :

Les grands désastres extérieurs ont trop souvent une répercussion à l'intérieur des peuples : l'Espagne en fait la triste expérience aujourd'hui.

Ce peuple, admirable d'énergie, de foi et de patriotisme, a le malheur d'avoir eu trop souvent à sa tête des hommes qui se sont laissé pénétrer de l'esprit voltairien et matérialiste importé de l'étranger.

À côté de solides chrétiens et vrais patriotes, comme Canovas et Pidal, combien de politiciens qui n'ont d'yeux et d'oreilles que pour les conseils intéressés des exotiques ?

Tel cet ancien ministre des Affaires étrangères, dont la maison, à la veille même de la guerre avec les Etats-Unis, était envahie par les journalistes de langue anglaise.

Dans l'armée, le mal est plus grand peut-être encore ; tandis que les généraux français sont, à de rares exceptions près, d'une si parfaite correction, et que la plupart se montrent chrétiens en toute simplicité, les officiers généraux et supérieurs espagnols affectent un indifférentisme qui contraste d'une manière désolante avec les habitudes chrétiennes des soldats.

Le peuple espagnol, comme la nation française, n'a pas les chefs qui conviennent à son génie.

Et quelle pitié de voir généraux et politiciens civils se disputer sur les débris de leur patrie !

---

POLOGNE.—Il se fait en Allemagne une campagne dans le but d'écraser l'élément polonais catholique et de germaniser et protestantiser les provinces polonaises dépendant de l'empire allemand. Contre cette campagne, un grand *meeting* polonais tenu

à Posen le 29 juin, sous la présidence du prince Zdislas Czartoryski, a protesté avec une grande énergie.

Nous empruntons à un article de l'*Univers-Monde* le résumé des vœux formulés par ce *meeting* :

Mais une assemblée de ce genre est surtout féconde par les résolutions auxquelles elle donne lieu. Les quelques milliers d'adhérents au *Vietz* de Posen ont formulé leurs principaux *desiderata*, demandant notamment que l'instruction religieuse puisse être donnée dans toutes les classes en langue polonaise ; que le programme scolaire accorde un nombre suffisant d'heures à l'enseignement de la langue nationale ; que les enfants du culte catholique ne se voient plus imposer des instituteurs protestants qui essaient de leur inculquer leurs propres convictions et de leur faire réciter des prières luthériennes. L'assemblée s'engagea en outre à propager dans les familles le zèle de l'enseignement privé, surtout tant que l'Etat n'aura pas fait droit aux réclamations des parents polonais. Les agissements du parti nakatiste furent condamnés à l'unanimité, comme méritant l'exécration de la justice divine et humaine. Enfin l'assemblée jura de se vouer au travail et à l'économie, afin de sauvegarder la terre qu'on essaie de nous arracher, afin de multiplier les moyens de l'acquérir, en un mot afin d'opposer une digue au flot montant du protestantisme germanisateur.

Aucune fausse note ne vint troubler cette belle assemblée où, contrairement aux machinations du socialisme qui cherche à s'infiltrer jusqu'au sein de la catholique Pologne, toutes les classes de la société se trouvaient représentées, le peuple aussi bien que la noblesse, les habitants des villes et les marchands à côté des petits propriétaires ruraux, les journalistes ainsi que le clergé. Espérons que cette unanimité dans la défense donnera à réfléchir au gouvernement prussien, et finira par l'engager dans une voie plus généreuse que celle où l'entraînent actuellement les passions des nakatistes.

CHINH.—Nous avons souvent entretenu nos lecteurs du R. P. Fleury, le missionnaire français qui fut pendant quelques temps le prisonnier de l'agitateur Yu-man-tzé au Se-tchoan. La *Croix* nous apporte une lettre que le vénérable missionnaire a adressée à sa famille. Cette lettre est très instructive et révèle une âme admirable. La voici :

La moitié de la mission du Su-tchoan oriental dévastée, une partie de celles du Su-tchoan occidental et méridional également détruite, 30 chrétiens, la plupart martyrisés sous mes yeux, 1,000 païens mis à mort par la milice régulière, 1 missionnaire européen prisonnier des bandits pendant deux cents jours, 2 prêtres indigènes massacrés, tels sont les événements qui se sont passés ici depuis ma dernière lettre. Cette dernière lettre est un peu vieille mais vous voudrez bien m'excuser, car le missionnaire prisonnier, c'était moi.

lor  
rel  
ces  
d'o  
où  
est

nie  
pul  
jou  
sol  
niè  
pau  
pét  
cha  
tem

d'un  
et le  
les o  
été  
tena  
d'av  
citer  
Mon  
c'éta

Ho-p  
Yu-r  
m'a  
Aprè  
Euro  
prêt.  
est s  
désir  
técéd

I  
riz, i  
mois,  
ruiné  
tiens  
à la t  
ils ne  
pas u  
P  
là-ha  
Dieu

C  
et év  
ront-e  
souffr

Je ne vous ferai pas l'histoire de ma captivité ; plus tard, lorsque les procès en litige seront terminés, je vous enverrai une relation détaillée. Aujourd'hui je suis débordé et je vous écris ces quelques mots dans une pagode de Ta-tsiou. N'ayant plus d'oratoires, les maisons des chrétiens étant toutes brûlées, je loge où je puis, je vais dans les temples des idoles, c'est encore-là qu'on est le mieux.

O ironie ! ces marchés que j'ai traversés en septembre dernier accompagné des vociférations et des cris de mort d'une populace en délire et ivre du sang des chrétiens, je les traverse aujourd'hui accompagné du mandarin militaire et d'une troupe de soldats qui me font une escorte d'honneur : Ces notables, qui, dernièrement encore, n'avaient pas assez de basses insultes pour un pauvre prisonnier, me reçoivent avec tout le cérémonial chinois : pétards, etc., et me félicitent de ma délivrance. Les temps sont changés, une paix relative semble régner, mais pour combien de temps ?

A mon retour de captivité, Mgr Chouvellon m'offrit un congé d'un an ou un poste éloigné de la persécution. Je refusai le congé et le poste. J'ai souffert tout ce qu'un homme peut souffrir, mais les chrétiens ont souffert avec moi. De plus, mon départ aurait été une défaite morale pour la mission. Yu-man-tzé et ses lieutenants ont bien été châtiés ; mais les païens se seraient vantés d'avoir imposé mon éloignement et en auraient profité pour susciter de nouvelles vexations à nos chrétiens. C'était le devoir de Monseigneur de ne pas m'exposer à une nouvelle captivité ; c'était mon devoir, à moi, de ne pas m'y dérober.

J'ai prié mon vicaire apostolique de m'envoyer non pas à Ho-pao-Tchang, mon ancien poste, mais à Ta-tsiou, la patrie de Yu-man-tzé, le centre de la persécution. Le prélat m'a exaucé et m'a envoyé là où je désirais aller, au poste le plus dangereux. Après tout ce que j'ai souffert, la mort ne m'effraye plus. Si un Européen doit mourir pour amener la paix dans la région, je suis prêt. Je ne me fais pas d'illusions, l'avenir n'est pas sûr, l'horizon est sombre, et je sais que beaucoup de gens, même des mandarins, désirent ma mort, ma présence les gêne, je connais trop leurs antécédents.

Les pauvres chrétiens ont tout perdu : maisons, provision de riz, instruments de labour, il ne leur reste plus rien. Pendant huit mois, l'Eglise a vêtu, logé, nourri 10,000 personnes : elle aussi est ruinée, elle ne peut plus les aider à moins que la charité des chrétiens de France ne vienne à son secours. Je pleure en songeant à la triste position de mes fidèles : leur patience est admirable, ils ne se plaignent jamais. Pendant le plus fort de la persécution, pas une apostasie : ils sont allés à la mort le sourire aux lèvres.

Père, me disaient-ils, nous sommes contents, dans un instant, là-haut, au ciel, nous prions pour vous, nous obtiendrons de Dieu votre délivrance.

Ces stations de vieux chrétiens, où presque tous les confrères et évêques du Se-tchoan se sont formés à la vie apostolique, seront-elles donc condamnées à disparaître ?... Je m'arrête, car je souffre trop en écrivant ces tristes lignes.

ABYSSINIE.—L'un de nos bons amis nous communique un article publié dans la *Croix* il y a quelques années, mais qui est encore d'actualité. C'est une étude sur la religion des Abyssins qui complètera l'article sur l'Abyssinie que nous avons publié dernièrement :

Nous croyons faire œuvre utile et à la fois agréable à nos lecteurs, en leur donnant quelques renseignements peu connus sur la véritable situation du christianisme en Abyssinie et sur le système hiérarchique très curieux et particulier à cette Eglise nationale.

En lisant les détails parfois inexacts que publient les journaux sur les cérémonies religieuses pratiquées chez les Abyssins et les invocations fréquentes de Ménélik à la Très Sainte Vierge, on pourrait croire que les différences entre les croyances et le culte des Abyssins avec ceux du catholicisme, sont de peu d'importance.

En réalité, il existe des écarts de doctrine et de discipline tellement considérables que le doute sérieux existe sur la validité des ordinations sacerdotales du clergé abyssin. Et si, par malheur, ces ordinations sont invalides, qui ne voit que tout ce système religieux croule avec l'effondrement du sacerdoce et que seul, peut-être, le baptême subsiste pour faire des Abyssins des chrétiens.

\* \* \*

L'Ethiopie, une première fois évangélisée par saint Mathieu, fut convertie presque en entier au christianisme, au IV<sup>e</sup> siècle, par saint Frumence, évêque de l'Eglise alors catholique et orthodoxe d'Alexandrie.

Cette vaste contrée ne constitua pendant des siècles qu'une province, ou même un diocèse dépendant de l'Eglise patriarcale d'Alexandrie. Ses évêques furent, toujours d'origine étrangère : Egyptiens ou Grecs, surtout au VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles.

Lorsque l'Egypte fut tombée au pouvoir des musulmans, ce fut même une règle invariable, acceptée et confirmée par les khalifes, que l'Abyssinie recevrait son premier pasteur du siège d'Alexandrie.

Il en est encore ainsi de nos jours, et l'on peut lire avec intérêt, dans *La Revue Anglo-Romaine* du 7 mars, le récit de la mission abyssinienne, envoyée, en 1841, par le roi Obié, souverain du Tigré, afin d'obtenir un premier pasteur copte, qui fut Salama.

\* \* \*

Le chef religieux porte le nom d'Aboûna (*notre père*). Moyennant un présent considérable envoyé au patriarche copte d'Alexandrie, le malheureux clergé abyssin obtient son souverain spirituel. L'acquisition d'Aboûna-Salama dont nous parlions

naguère, coûta 20,000 thalers, environ *cent mille francs*, et le jeune clerc copte Andreyas, qui avait étudié dans une école méthodiste fut sacré, grâce à l'influence anglaise, sous le nom de Aboûna-Salama. Il n'avait pas 24 ans.

L'Abouna réside ordinairement à Gondar, capitale de l'Amahara, et jouit de revenus considérables. Son principale rôle est d'ordonner les prêtres et les diacres, de consacrer les autels et les Eglises et d'excommunier les criminels endurcis et les blasphémateurs.

\* \*

Mais à côté de l'Aboûna étranger, les Abyssins ont institué depuis des siècles un grand-prêtre national, l'*Echaghé*, qui a aussi le pouvoir d'excommunier, mais ne peut conférer les ordres sacrés. Il est presque l'égal de l'Aboûna et tient son autorité en échec. Il réside aussi à Gondar. Sa fonction principale est d'être le supérieur des nombreux couvents de l'Abyssinie et de conférer les diplômes aux nombreux lettrés, ou *dabbara* de l'Abyssinie. Il nomme aussi les curés ou prêtres chargés pour un temps de l'administration des paroisses, et règle certaines cérémonies du culte, comme par exemple le chant dans les églises.

A l'exception de quelques hauts dignitaires de l'Eglise, le mariage est permis comme dans la plupart des sectes chrétiennes orientales aux prêtres séculiers, mais les secondes noces leur sont rigoureusement interdites. Il existe un assez grand nombre de couvents de religieuses.

\* \* \*

Les croyances du clergé abyssin, et à plus forte raison du peuple, sont assez confuses et variables. Ils ne reconnaissent qu'une seule nature en Jésus-Christ et nient la procession du Saint-Esprit des deux autres personnes divines. Ils distinguent d'ailleurs deux et même trois *générations* dans le Christ, dont ils admettent cependant la divinité. Ils pratiquent la circoncision qu'ils ont reçue des hébreux sans doute ; le baptême par immersion et admettent la prière pour les morts et la pratique de la confession.

A. P.

---

SÉNÉGAL.—Le 25 juillet dernier avait lieu à Saint-Louis, Sénégal, en présence d'un auditoire des plus distingués, la distribution des prix aux élèves de l'établissement des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Nous extrayons de l'allocution prononcée par le gouverneur-général de la colonie ce magnifique hommage rendu aux religieuses :

A vrai dire, cette heure présente n'est que le résultat concret de ce qui se passe dans cette maison durant l'année entière. Le dévouement le plus pur, la sollicitude la plus attentive y font merveille, et laissez-moi profiter de l'occasion unique qui se présente pour le proclamer bien haut ; il n'est pas d'école en France qui soit mieux tenue que celle des filles de Saint-Louis ! Ce n'est pas mon appréciation personnelle que je donne, elle émane de M. le ministre des Colonies Lebon ; de M. le député Muteau, aujourd'hui secrétaire général de l'Alliance française !

Je le dis en l'honneur du Sénégal et en votre honneur aussi, Madame la Supérieure, quand bien même doive en être offensée la modestie qui vous distingue et qui va jusqu'à vous empêcher de vous faire porter même aujourd'hui, dans cette circonstance solennelle, les insignes violets, dont tant d'autres s'enorgueillissent, que vous avez, vous, si largement mérités !

Dans ces conditions, mes chères enfants, je reste fort embarrassé pour vous adresser les quelques conseils d'usage... car quels bons conseils vous donner qui ne vous aient été souvent répétés par les éducatrices d'élite qui vous dirigent dans la bonne voie avec tant de zèle, d'intelligence et de dévouement ?

Les joignant à Mère Madeleine, je suis heureux de les assurer publiquement de l'affectueuse reconnaissance des familles de Saint-Louis et de leur présenter l'expression de ma respectueuse sympathie.

28 août 1899.